

DOSSIER DE PRESSE

MARDI 17 JANVIER 2023





ESPACE DE COWORKING

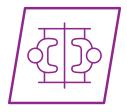




PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



LOCATION DE SALLES DE RÉUNION



UP! le CARRÉ des ENTREPRENEURS®
Une offre de services complète pour les entreprises.

ROYAN ATI ANTINIIF





La Communauté d'agglomération Royan Atlantique enrichit son offre de services à destination des entreprises du territoire en leur proposant un nouveau lieu dédié au développement de l'entrepreneuriat : UP ! le CARRÉ des ENTREPRENEURS®.

Situé dans un immeuble au 27, chemin de la Garenne à Royan, celui-ci regroupe sur **260 m²** et **deux étages** l'ensemble des services proposés aux porteurs de projet souhaitant créer ou développer leur activité. Ce nouvel espace est ainsi conçu pour **faciliter le partage, l'innovation et l'émulation** de ses utilisateurs en proposant un accompagnement à toutes les étapes du parcours entrepreneurial. Avec ce nouvel outil, la CARA souhaite ainsi attirer des profils variés d'entrepreneurs pour **favoriser l'émergence des idées et la collaboration.**

UNE LARGE GAMME DE SERVICES PROPOSÉS



SERVICE GRATUIT D'ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET

Depuis 2017, le pôle développement et attractivité territoriale de la CARA accueille, conseille et oriente les entrepreneurs qui souhaitent créer ou développer leur activité. Cet accueil se fait désormais dans le bâtiment « UP! le CARRÉ des ENTREPRENEURS », où se tiennent également les permanences et les réunions d'information du réseau de partenaires locaux.



PROGRAMME D'INCUBATION

Depuis 2019, un programme d'incubation permet à de futurs entrepreneurs de construire leur projet en bénéficiant d'un suivi personnalisé. Pendant plusieurs mois, les candidats sélectionnés par un jury participent à des ateliers collectifs, reçoivent des conseils individuels d'experts et accèdent à un réseau privilégié de partenaires néo-aquitains. Dans le cadre privilégié de ce programme, ils peuvent partager leurs expériences, difficultés, doutes et aussi célébrer leurs réussites.



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Au programme d'incubation vient désormais se greffer un service de pépinière d'entreprises, offre actuellement sans équivalent sur le territoire de la CARA. Ce service est destiné aux jeunes entreprises, innovantes, qui pourront bénéficier dans ce lieu d'une location de bureaux pendant un ou deux ans et d'un accompagnement individuel et collectif pour les aider à lancer et pérenniser leur activité dans les meilleures conditions.

Cet accompagnement est destiné aux entreprises de moins de trois ans, domiciliées sur le territoire de la CARA et ayant une activité en lien avec l'une des filières prioritaires soutenues par la CARA dans le cadre de son schéma de développement et d'innovation (économie sociale et solidaire, croissance bleue, activités à haute valeur ajoutée...).

Les candidats soumettent leur projet à un comité de sélection composé d'élus et de chefs d'entreprises. En cas de validation de leur dossier, une convention est signée entre la CARA et l'entreprise régissant le bail et l'accompagnement.



OFFRE DE COWORKING

Lancée en janvier 2023, l'offre de coworking se compose de six postes dans un espace de travail partagé. Ces derniers peuvent être loués au mois, à la journée ou à la demi-journée.



LOCATION D'ESPACES

Les deux salles de réunion et la terrasse sont disponibles à la location. Ces espaces peuvent être loués selon les besoins à la journée ou à la demi-journée.

La réservation et le paiement d'un poste se font directement par Internet via une plate-forme dédiée: https://uplcde.cosoft.fr





Connexion internet professionnelle



Machine à café en libre service



Mobilier modulable et éco-responsable

OFFRES «À LA CARTE»

LOCATIONS DE «SALLES» (SALLES DE RÉUNIONS, TERRASSE) NE COMPREND PAS DE PRESTATIONS «SERVICES» (BUFFET, PETIT DÉJEUNER, ETC.) Demi-journée 75 € TTC Journée 110 € TTC

CO-WORK		
Demi-journée	12 € TTC	
Journée	18 € TTC	

OFFRES «MENSUALISÉES»

CO-WORK		
Pass 10 demi-journées / mois	120 € TTC	
Pass Mensuel* *Offre sous limite de disponibilité	210 € TTC	

PÉPINIÈRE	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Location de bureaux	17 € TTC / m² / mois	21 € TTC / m² / mois
Forfait services (incluant les services mutualisés : l'accès à internet, l'entretien des bureaux, la documentation, etc.)	100 € TTC / mois	120 € TTC / mois

HORAIRES D'OUVERTURE ET CONDITIONS D'UTILISATION:

L'accès aux espaces est possible dans les horaires d'ouverture suivants :

Pour les utilisateurs selon une OFFRE « À LA CARTE » :

- Du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures
- Le vendredi de 9 heures à 17 heures

Pour les utilisateurs selon une OFFRE « MENSUALISÉE » :

 Du lundi au samedi de 6 heures à 23 heures.

Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17h30.

La réservation et le paiement d'un poste se font directement par Internet via une plate-forme dédiée: https://uplcde.cosoft.fr

Les conditions d'utilisation des locaux, des espaces de travail et des parties communes sont définies dans un règlement intérieur, auquel les utilisateurs sont tenus d'adhérer.





27, chemin de la Garenne 17200 ROYAN



Pôle développement et attractivité territoriale de la CARA 05 46 22 19 19

https://plateforme-entreprendre.com/

- f plateformeentreprendreroyanatlantique
 - in plateforme-entreprendre



CONTACT PRESSE

Alexandre Garcia

06 17 94 09 48 a.garcia@agglo-royan.fr

